

MAJUSCULES

LE JOURNAL DE LA SPV

N°113 - SEPTEMBRE 2018

ÉDITO

10 mesures pour une école de qualité

Le 31 mai 2018, l'Assemblée des délégués SPV a adopté un véritable document de référence : un plan d'action pour les prochaines années intitulé *10 mesures pour une école de qualité*. Sous l'impulsion du Comité cantonal, la SPV propose ainsi des actions pour traiter de l'école d'une façon globale.

En 2007, les 26 mesures avaient donné une ligne directrice à la SPV. Aujourd'hui et pour les prochaines années, elle détient des propositions concrètes et réalisables. De plus, l'élaboration de ce document a permis une nouvelle fois de tester le fonctionnement démocratique entre le Comité cantonal, les comités d'associations et les délégués.

Grâce à cette prise de position, la SPV met en avant une vision systémique de l'école. Souvent lors de négociations relatives à des éléments pédagogiques, la question notamment des besoins financiers ou celle de la formation des enseignants peut resurgir. Dès lors, de nombreuses discussions sont renvoyées aux calendes grecques, car une thématique scolaire a indéniablement des conséquences sur d'autres thèmes.

L'école est un ensemble qu'il faut gérer dans son entier. La SPV met donc en lumière un concept global qui touche tant à des éléments pédagogiques (cycles primaires et secondaire, mesures socio-éducatives, élèves à besoins particuliers, transition école-métier, numérique), financiers, statutaires ainsi que de santé et de formation des enseignants.

Le Comité cantonal SPV invite tous les membres à lire ce dossier et se réjouit d'ores et déjà de recevoir leurs réactions.

Gregory Durand, président

L'INTERVIEW

COMMENT LA PRESSE TRAITE-T- ELLE DE L'ÉCOLE ?

Mercredi 4 juillet 2018, la rédactrice en chef adjointe du 24 heures, Joëlle Fabre, reçoit la SPV pour une interview exclusive. En ce jour de grève et dans les locaux clairsemés du quotidien vaudois, la SPV a souhaité lui poser quelques questions.



Joëlle Fabre devant le « mur » du 24 heures

► Quelle est la ligne éditoriale de 24 heures pour traiter de l'école ?

Joëlle Fabre L'école ne fait pas l'objet d'une ligne éditoriale particulière. Ce thème est abordé avec les mêmes outils journalistiques, la même curiosité et le même sérieux que n'importe quel autre, à savoir sans parti pris – hormis dans des

commentaires ou éditoriaux clairement identifiés comme tels – en multipliant les points de vue, en questionnant l'institution, en vérifiant les informations qui parviennent à nos oreilles, en enquêtant sur des données. Nous sommes aussi bien à l'écoute des enseignants que des responsables politiques ou des parents d'élèves.

Toutefois, on constate que l'école est souvent traitée dans votre quotidien ?

Il est vrai que *24 heures* a toujours suivi de très près le dossier scolaire, au risque de paraître légèrement obsédé par moments. Mais à mon avis, si l'école est ancrée dans l'ADN du journal, c'est en réponse à une réelle attente de nos lecteurs. J'en veux pour preuve l'abondance de courrier que suscitent les articles sur l'école. Un intérêt qui se vérifie aujourd'hui à travers un nombre de clics, de partages et de commentaires sur nos plateformes numériques bien plus élevé que pour d'autres sujets. L'école passionne les foules, tout le monde a un avis sur la question et se sent autorisé, ne serait-ce qu'en tant qu'ex-élève, à parler en expert du haut de son expérience. Au fond, *24 heures* ne fait que relayer les débats enflammés et souvent passionnants que déclenche ce thème depuis la nuit des temps, dans ce canton comme partout ailleurs. Car quand on parle d'école, on parle certes de transmission du savoir, mais aussi de valeurs, de vision du monde, du visage de la société d'aujourd'hui et de l'avenir que chacun espère voir se dessiner dans les salles de classes.

« L'école passionne les foules, tout le monde a un avis sur la question et se sent autorisé, ne serait-ce qu'en tant qu'ex-élève, à parler en expert du haut de son expérience. »

De quelle manière définissez-vous un article sur l'école potentiellement intéressant pour les lecteurs du journal ?

Tout ce qui touche à l'école est potentiellement intéressant. Une simple information sur ce qui s'y passe – un nouveau bâtiment, un projet inédit, une réorganisation du ramassage scolaire – obtient parfois un taux de lecture étonnant. Tout comme un reportage en images à la Fête du bois ou le portrait d'une supermaîtresse qui part à la retraite. Évidemment dès qu'on relaie une polémique, un dysfonctionnement, une revendication, l'intérêt monte d'un cran. Pour cela, les syndicats sont une précieuse source d'information. Lorsqu'on découvre une réalité, on se renseigne, on la décrit, on la questionne. Récemment par exemple, un syndicat a dénoncé les conditions de travail des assistants à l'intégration des enfants différents. *24 heures* a

relayé cette information en l'étayant d'un témoignage. La « grogne » est remontée au Grand Conseil. Résultat: ces personnes clés de l'école inclusive ont obtenu la promesse d'un meilleur traitement. Dans ces moments-là, on a l'impression d'être utile.

Sachant que les employés de l'État ne peuvent s'exprimer sans un accord spécifique, comment faites-vous pour vous renseigner sur les actualités scolaires ?

L'école est un sanctuaire, notamment en raison de la protection de la personnalité de l'enfant, ce qui est très bien, mais complique un peu notre travail. Cependant en anticipant et expliquant notre démarche auprès du Département, nous obtenons sans trop de difficulté l'autorisation de réaliser des reportages dans les classes – pour autant que le sujet ne soit pas trop sensible... En revanche, nous avons beaucoup plus de peine que par le passé à entrer en contact direct avec les enseignants ou les directeurs. Ceux qui se sont laissés aller à parler sans langue de bois à des journalistes et à pointer des dysfonctionnements en dépit de leur devoir de réserve ont parfois été sèchement remis à l'ordre, voire sanctionnés. On nous renvoie donc aux chefs de service ou à des chargés de communication, ce qui rend le discours plus lisse et institutionnel. Cette tendance du Département à verrouiller l'information, à vouloir maîtriser l'agenda et réduire la presse à une simple courroie de transmission, est un vrai frein à notre travail d'investigation. Espérons que les choses changeront avec la nouvelle cheffe de la formation. C'est parfois très frustrant de ne pas pouvoir sortir un sujet que l'on considère d'intérêt public au moment où nous le jugeons opportun.

Les enseignants ont l'impression que lorsqu'on parle de l'école dans la presse, c'est souvent pour la dénoncer. Rarement pour montrer ce qu'il s'y passe de bien. Pour quelles raisons à votre avis ?

Rapporter tout ce qui se passe de bien à l'école reviendrait à parler de tous les trains qui arrivent à l'heure: quel ennui! Les enseignants sont bien placés pour savoir à quel point il est devenu difficile de capter l'attention du public. Sans tomber dans le sensationnalisme ou le racolage, on cherche évidemment à piquer la curiosité de nos lecteurs, à les accrocher, à faire en sorte qu'ils se sentent concernés. Une des missions essentielles de la presse est d'exercer une veille sur le bon

fonctionnement de nos institutions et de mettre au jour tout ce qui pose problème.

Est-ce que l'école est un dossier complexe à traiter ?

Je dirais que c'est un dossier faussement simple, à la fois très émotionnel et très politique. Il faut en connaître les acteurs, les enjeux, les rouages. D'ailleurs, *24 heures* a toujours eu des journalistes spécialisés dans ce domaine.



Joëlle Fabre, rédactrice en chef adjointe du *24 heures*

« Rapporter tout ce qui se passe de bien à l'école reviendrait à parler de tous les trains qui arrivent à l'heure: quel ennui ! »

En 2017, dans le cadre l'évaluation de la LEO et dans celui des élections cantonales, une candidate au Grand Conseil a lancé une pétition pour dénoncer la LEO. De quelle manière cette personne aurait-elle pu faire son lit électoral avec l'aide de la presse ?

La presse est parfois instrumentalisée, tout comme la question scolaire est souvent utilisée à des fins électoralistes. Un jour on a besoin des journalistes et on les courtise, le lendemain on les fuit comme la peste, c'est notre pain quotidien. Nous avons conscience que la personne qui nous livre une information sert peut-être ses propres intérêts. Sans être dupes d'un éventuel agenda caché et plutôt que de faire un procès d'intention au lanceur d'alerte, nous allons juger si l'histoire est bonne, si l'info est solide et digne d'être portée à la connaissance du public.



L'Assemblée des délégués a réuni près de 100 collègues.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS : LES DÉCISIONS

Le jeudi 31 mai 2018 à Lausanne, au Collège d'Entrebois, les délégués de la SPV ont notamment adopté des prises de position sur quatre axes: le pédagogique, le syndical, la vie interne SPV et les finances.

Pédagogique

C'est incontestablement un document de référence que les délégués ont approuvé après 90 minutes de débat. Le Comité cantonal a proposé à l'assemblée une vision pour une école de qualité: dix mesures déclinées en actions concrètes. L'intention est donc de suggérer une vision systémique de l'école vaudoise en traitant simultanément le pédagogique, la formation et le statutaire. Ainsi, les cycles primaires et secondaire, la transition, les mesures socio-éducatives, les élèves à besoins particuliers, l'éducation numérique, la formation, le statut et la santé des enseignants ainsi que les finances de l'école sont abordés dans un plan d'action. Ce dernier est le résultat d'un travail d'équipe (le Comité cantonal SPV) qui a permis à toutes les associations professionnelles de l'amender et aux délégués SPV de se positionner. Il est indiscutable que ce document servira de guide à la SPV les prochaines années. À lire sur spv-ud.ch.

Syndical

Cette année, une résolution relative au congé paternité a été acceptée par l'assemblée. Cette dernière soutient l'initiative «Pour un congé paternité raisonnable en faveur de toute la famille» et appelle

les membres de la SPV à l'accepter lors de la votation populaire. Pour rappel, l'initiative populaire entend introduire un congé paternité, qui doit durer au moins 4 semaines, payé sur le modèle du congé maternité. Quelques jours après la prise de position de la SPV, le Conseil d'État vaudois s'est également positionné pour un congé de paternité. À lire en page 8.

Vie interne SPV

Dans la vie du Comité cantonal SPV, il y a des départs et des arrivées. Cette année, c'est Mireille Brignoli qui a tiré sa révérence après 12 ans au sein du CC. Elle a été chaleureusement remerciée pour son indéfectible travail auprès de la SPV (à lire en page 7). En même temps, Lucie Lobsiger, enseignante 1-2P dans l'établissement d'Orbe, a été élue comme nouvelle membre du Comité cantonal SPV. Bernard Grandjean et David Jeanquartier ont été réélus pour un mandat de quatre ans au même comité.

En outre, sur la base d'un préavis favorable conjoint du Comité cantonal et de la Conférence des présidents des associations professionnelles SPV, Gregory Durand a été élu pour un nouveau mandat (2018-2022). Par ailleurs, il a également été

nommé vice-président de la Fédération des sociétés de fonctionnaires (FSF) le 13 juin 2018.

Après une présentation de chaque président d'association, le rapport d'activité 2017-2018 de la SPV a été adopté (à lire sur spv-ud.ch). De plus, pour se mettre en conformité suite au départ du SER, des articles des statuts (art. 3, 4, 22 et 60) ainsi que des règlements de l'AD (art. 6) et du Comité cantonal (art. 3 et 5) ont été amendés. Le secrétariat SPV tient à disposition le détail de ces modifications.

Finances SPV

Après avoir accepté les comptes 2017 qui présentent un déficit de 23 960.37 fr., les délégués ont accepté le budget 2019 et une réduction du montant des cotisations de la SPV pour l'année prochaine. Sur ce dernier point, la cotisation diminuera de 10 fr. dès 2019 pour toutes les catégories. De plus, afin d'alléger la charge pour les bas salaires, il a été décidé de créer une nouvelle cotisation pour la tranche inférieure (1.- à 29 000.- au lieu de 1.- à 39 000.-).

GD

UNE PÉDAGOGIE ALTERNATIVE À L'ÉCOLE ENFANTINE

La pédagogie inventée par la D^e Maria Montessori¹ au début du XX^e siècle suscite un nouvel intérêt avec le développement des neurosciences. Dans le canton de Vaud, une enseignante de classe enfantine s'en inspire : être en autonomie et sans compétition pour pouvoir apprendre mieux! Mme Sophie Von der Mühl partage son expérience.

► Comment décririez-vous votre quotidien ?

L'entrée en classe se fait dans le calme, ponctuée par une douce musique. Chaque élève se laisse guider vers une zone d'apprentissage qui l'inspire grâce à un matériel pédagogique visible et disponible à un seul exemplaire. Il n'y a plus de table personnelle. Il n'y a plus de fiches que tous les élèves doivent faire en même temps. Je me promène d'un espace de travail à un autre et j'observe les élèves dans leurs activités, prête à aider l'un ou l'autre à trouver une solution pour résoudre une difficulté rencontrée. Je ne transmets plus un savoir tout prêt à être intégré. J'en facilite l'accès. L'élève cherche et tâtonne, et je l'y encourage en lui indiquant certaines pistes. Mais occasionnellement j'organise aussi des activités par projet: imaginer une sortie en écoutant les élèves réunis en conseil de classe et en choisissant celle qui recueille le plus de suffrages.

Comment faites-vous alors pour que les élèves acquièrent les prérequis pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture? Ne risquent-ils pas de rester trop longtemps dans leur zone de confort et de facilité ?

Le matériel pédagogique Montessori mis à disposition est de grande qualité, il favorise les apprentissages et les élèves apprennent le plus souvent seuls et sans s'en rendre compte. Maria Montessori insistait sur les lois naturelles de l'enfant qui l'orientent vers l'apprentissage. Il arrive bien sûr que je pousse l'enfant vers des jeux centrés plus spécifiquement sur les lettres ou les chiffres. Les lettres dans le sable ou sur du papier émeri les aident à atteindre le niveau attendu en fin de deuxième année. Et la qualité du matériel de mathématiques permet d'accéder à l'abstraction par exploration sensorielle.

Si l'on prend un élève a priori peu motivé dans les apprentissages, pensez-vous que la pédagogie inspirée par Maria Montessori puisse lui être favorable ?

À propos du libre choix, elle disait: «L'enfant ne fait pas ce qu'il veut, mais il veut ce qu'il fait.» J'ai effectivement observé que si les actes de l'enfant sont dirigés par sa volonté, ils auront un but. Dans une organisation de l'espace par domaines avec des jeux pédagogiques intéressants et structurant les apprentissages, l'enfant n'est pas soumis à des impulsions désordonnées comme on pourrait l'imaginer quand on parle d'autonomie et de libre choix. Il devient motivé presque inmanquablement.

Concrètement comment se présente votre espace classe ?

Le matériel est disposé sur les étagères et sur des plateaux, les présentations sont ordonnées avec un début et une fin et la progression du matériel pédagogique est bien visible.



Associer l'écriture chiffrée des nombres aux barres numériques

On en limite la quantité, car la surstimulation apporte la confusion. Il y a les barres numériques qui introduisent les notions d'unité et de quantité, les chiffres de texture rugueuse qui préparent à l'écriture et à la lecture des nombres et les exercices de gradation (non seulement visuellement, mais par manipulation) qui développent l'esprit logique².

Et nous exerçons la coordination motrice en incitant l'enfant à prendre soin de son environnement et de lui-même: s'occuper de notre jardin potager, changer l'eau des fleurs, casser des noix, peler et couper une pomme, se préparer un jus d'orange, servir le goûter. Chaque enfant lave, frotte, essore et range patiemment le matériel commun.

Pour terminer, pourriez-vous nous révéler le secret de ce matériel si souvent évoqué quand on parle de cette pédagogie innovante ?

Le matériel est en un seul exemplaire, pour favoriser la coopération et limiter la compétition. Il est visuel, tactile et sonore. Seul ou en petit groupe, l'élève impliqué dans une activité prend mieux confiance en lui que si tous les élèves devaient atteindre le résultat escompté. On n'entend plus: «Qu'est-ce que je dois faire, maîtresse ?» Et surtout on sait maintenant, grâce à l'imagerie médicale du cerveau de l'enfant, que les observations de Maria Montessori ont pu être validées scientifiquement.

Propos recueillis par Antoinette Fallet Girardet

¹ Bieth G., Constans M., Public Montessori, *Enseigner autrement avec Montessori à l'école publique*, Dunod, 2018

² Vidéos en ligne de Céline Alvarez, youtube.com

L'ASSOCIATION ESV



Le comité de l'association Enseignants spécialisés vaudois

Enseignants spécialisés vaudois. Tout d'abord, en quoi sommes-nous spécialisés ?

Notre activité se situe à tous les niveaux de l'école ordinaire et des écoles spécialisées. Notre mission est d'identifier les besoins et les ressources des élèves ayant des difficultés et/ou des handicaps qui entravent leur développement, afin d'élaborer sur cette base des projets pédagogiques individualisés qui leur correspondent. Notre rôle est de répondre aux besoins des élèves sur le plan cognitif, affectif et social, afin de leur permettre la meilleure intégration socioprofessionnelle possible.

Ce projet ambitieux, déterminé par la LEO, elle-même appuyée par la LPS qui entrera en vigueur en 2019, est actuellement redéfini dans le cadre du projet 360°. Aujourd'hui, dans le cadre de l'inclusion scolaire, plusieurs possibilités d'enseignement spécialisé existent. Nous pouvons

dès lors avoir de nombreuses dénominations associées à notre fonction d'enseignant spécialisé :

- Maître de classe de développement:
 - classes de développement « traditionnelles » (classe D);
 - classes-ressources;
 - maître de classe de développement itinérant (MCDI);
- Classe officielle d'enseignement spécialisé (COES);
- Soutien pédagogique spécialisé (SPS);
- Renfort pédagogique (RP).

Il peut être difficile pour les enseignants titulaires, les parents et les membres de la direction de s'y retrouver parmi ces différentes terminologies. D'autant plus lorsqu'on ajoute d'autres abréviations, représentant les démarches à faire pour obtenir de l'aide dans les classes, lorsqu'on parle des problématiques des élèves ou des différentes classes spécialisées du canton.

Exemple d'une discussion entre deux enseignants spécialisés:

«As-tu reçu le 4 pages pour l'élève Multi-dys et TDAH dont je t'ai parlé? Il faudra sûrement proposer un PPI. De mon côté j'attends le retour de la PES. Il est possible que l'élève TSA dont je m'occupe parte en COES ou à la FDL.»

L'important n'est pas la terminologie des mesures, mais ce qu'elles peuvent offrir aux élèves, aux enseignants, aux parents, de manière à consolider le cadre éducatif dans chaque situation problématique. Ces mesures peuvent être proposées en groupe ou de manière individuelle, à l'extérieur ou au sein de la classe. Le co-enseignement est également un mode de fonctionnement proposé. Il n'est donc pas rare que trois à quatre adultes soient présents au même moment au sein d'une même classe pour soutenir des élèves différents.

Nos défis sont donc liés à l'inclusion des élèves à besoins particuliers. C'est pourquoi nous sommes régulièrement en contact avec les représentants de la DGEO et du SESAF. Nous souhaitons d'ailleurs créer un partenariat avec le Département et pérenniser les rencontres et échanges qui ont eu lieu en ce début d'année 2018.

Le comité

L'ESV représente environ 250 membres. De jeunes collègues rejoignent régulièrement notre effectif, mais nombreux sont les enseignants spécialisés en fin de carrière qui nous quittent. Le comité se compose actuellement de 4 membres. Nous avons besoin d'être rejoints pour étoffer notre équipe. C'est donc avec plaisir que nous vous accueillons, seul ou à plusieurs, lors d'une prochaine séance.

Pour contact :

esv@spv-vd.ch (Marie-France Fillettaz, secrétaire)

EN SAVOIR PLUS



Journée pédagogique

Comme chaque année le groupe de travail issu du comité a mis dernièrement la touche finale à la préparation de la 8e Journée pédagogique de l'ESV qui aura lieu le mercredi 10 octobre 2018 à Crêt-Bérard sur le thème: «Faut-il que j'explose pour que l'on s'occupe de moi?»

Mesures socio-éducatives: pistes et partenariats à créer

Au programme, une conférence de Mme Squillaci (responsable du Master en enseignement spécialisé à l'IPC): «Le rôle des émotions dans les apprentissages des élèves en difficultés», une intervention de M. Valceschini (nouveau chef du SESAF) et une grande table ronde proposant un débat entre intervenants, comédiens et participants.



Le comité de l'Association vaudoise des enseignants en activités créatrices

PRÉSENTATION DE L'AVEAC

Parmi huit autres associations professionnelles, l'Association vaudoise des enseignants en activités créatrices (AVEAC) constitue une antenne de la Société pédagogique vaudoise. À ce titre, elle est en contact direct avec notamment les diverses associations affiliées à la SPV et peut partager, échanger, transmettre et collaborer avec celles-ci pour une meilleure efficacité et une rapide capacité d'action et de réaction.

Une famille...

De la vieille garde à l'innocente jeunesse, en passant par les membres en pleine force de l'âge, cette famille provenant d'horizons aussi variés que le nombre de ses adhérents (163) s'investit sur trois axes centraux liés à nos branches:

- a) La promotion, le développement et la défense des branches artistiques.
- b) La défense du statut des représentants de ces branches.
- c) Le maintien de la qualité de la formation des enseignants se destinant à cette profession.

Sa naissance

En 2010, l'AVMACT (Association vaudoise des maîtresses en activités créatrices textiles) et l'AVMTM (Association vaudoise des maîtres et maîtresses de travaux manuels) unissent leur destin pour créer une nouvelle association sous le nom de l'AVEAC (Association vaudoise des enseignants en activités créatrices). Les défenses tant syndicales que pédagogiques des enseignants concernés sont en effet étroitement liées: les formations initiales dans les disciplines «manuelles» sont désormais harmonisées sur un plan romand; les travaux manuels et les activités créatrices sur textile sont réunis au sein d'un même domaine du Plan d'études romand.

À sa tête, on trouve un comité incarné par neuf membres, qui par leur investissement, leur expérience, leur apport personnel et leurs diverses initiatives veillent à redorer le blason de nos branches et à leur redonner la place qui leur avait été accordée par le passé. Sous l'impulsion de son président (Frédéric Guggisberg), l'association a trouvé un nouveau souffle, du sang frais et, osons le dire, une nouvelle vie qui lui a valu une augmentation de ses membres durant son dernier exercice.

Une plateforme d'échange et des actes concrets...

Avant d'être une association syndicale, rappelons que l'AVEAC représente surtout une plateforme d'échange, un lieu de partage et de référence pour toutes questions liées aux branches artistiques et aux différents acteurs évoluant dans ce secteur.

Dans les faits, nos actions représentent des actes concrets dont voici quelques exemples non exhaustifs:

- Nombreuses rencontres d'échanges, de réflexions et de négociations avec des responsables de la DGEO, des responsables de formation HEP, ainsi que divers autres partenaires de corporation.
- Mise sur pied et analyse d'un sondage circonstancié sur les particularités des formations des enseignants de branches artistiques, les différences de budgets alloués à ces branches en fonction des lieux d'enseignement, les formes de remboursement, la place laissée aux OCOM suivant les communes et autres situations différenciées...
- Obtention de l'ouverture de la formation PIRACEF aux divers collaborateurs sans titre pédagogique d'enseignant ou de discipline spéciale (décision N°146 obtenue en 2016 et reconduite par avenant jusqu'en 2019).
- Participation active à la manifestation contre le nouveau plan de la Caisse de pension de l'État de Vaud.
- Rencontre et définition de stratégies – avec les anciens présidents de notre association notamment – pour une remise en valeur des disciplines artistiques et un remodelage de la formation PIRACEF.
- Visites d'écoles, de lieux de formation, d'artisans et d'entreprises lors de nos AG, en lien avec les disciplines que nous représentons.
- Entretiens avec la cheffe du Département de la formation et de la jeunesse.

... Tout cela dans le but de promouvoir et améliorer nos branches, en vue d'améliorer la qualité de l'école pour nos élèves...

Pour le Comité de l'AVEAC

Philippe Etter

MIREILLE BRIGNOLI QUITTE LE COMITÉ CANTONAL SPV APRÈS DOUZE ANS



C'est une figure emblématique de la SPV qui s'apprête à quitter le Comité cantonal à fin juillet de cette année. Arrivée en 2006, Mireille Brignoli comptabilise douze années d'engagement déterminé et constant au sein du Comité. Figure emblématique, disais-je? Athéna, déesse de la sagesse, Gaïa la déesse-mère, la louve romaine et Pachamama se bousculent au portillon pour honorer l'une des leurs!

La louve romaine s'avance, sûre d'elle: «Mon travail c'est de nourrir, élever et défendre mes petits, les analogies sont évidentes, non? Et "Brignoli", c'est pas

originaire du Gros-de-Vaud que je sache, mamma mia!»

Athéna, élégamment drapée de bleu déambule majestueusement, de son pas chaloupé, dans les dédales pédagogiques. Elle estime qu'en qualité de déesse de la sagesse, de la stratégie militaire et des maîtres d'école (on ne disait pas «maîtresses» à l'époque), elle devrait pouvoir, a minima, prendre la parole.

Gaïa, la déesse-mère, essaie de faire valoir ses droits en rappelant que c'est bien elle qui a engendré les Titans, les Cyclopes et les Hécatonchires (les monstres aux cent bras), mais ne voyant aucun rapport entre

ces personnages mythologiques et les personnages que Mireille a côtoyés au CC, à la FSF, au DFJC, à la DGEO ou au SESAF, l'argument tombe à plat.

In fine, c'est Pachamama, la plus importante divinité des peuples andins, qui l'emporte. Voyez plutôt: en plus d'offrir sa protection, Pachamama représente la fertilité, l'abondance, la féminité, la générosité et le rendement des cultures. Tout y est!

Protection: Mireille Brignoli a toujours gardé chevillés au corps la défense du métier d'enseigner et le respect absolu des élèves.

Fertilité: Combien d'idées, de propositions, de projets, de plans d'action sont à mettre au bénéfice de notre collègue dont la vivacité d'esprit, la clairvoyance et les coups de gueule ont souvent fait merveille?

Féminité: La classe à l'italienne, grâce et intelligence, what else?

Abondance et générosité: Rien de mesquin dans la personnalité de Mireille. C'est par esprit de service, sans calcul et toujours avec passion qu'elle s'est engagée dans de nombreux groupes de travail, de rencontres et diverses commissions dans lesquelles elle a représenté la SPV de manière remarquable et remarquée!

Et le rendement des cultures, me direz-vous? Là aussi, les membres du Comité cantonal peuvent témoigner combien Mireille nous a comblés, à chaque séance, de chocolat, biscuits, fruits, et autres délices revigorants.

Humblement, avec une grande reconnaissance et beaucoup d'affection, nous adressons à notre grande déesse, nous, membres SPV, Comité cantonal, secrétaire, secrétaire général et président, un immense merci!

Paolo Naclerio

BRÈVE

Enfin un statut pour les assistants à l'intégration

Comme demandé et négocié par la SPV, les assistants à l'intégration auront enfin un véritable statut conforme à la Loi sur le personnel! La bascule pour les personnes engagées dès ou avant août 2017 aura lieu en janvier 2019. Les modalités de mise en œuvre de ce changement seront communiquées dès que possible par la SPV. Informations sur spv-ud.ch

IMPRESSUM
Rédaction
Société pédagogique vaudoise
Ch. des Allinges 2
1006 Lausanne

Contact info@spv-ud.ch | 021 617 65 59
Rédacteur en chef Gregory Durand
Ont participé au numéro
Comité ESV, Comité AVEAC, Antoinette Fallet Giradet, Gregory Durand,
Yves Froidevaux, Paolo Naclerio
Photographies Vanessa Cardoso, DR,
Jeremy Bierer, AFG

Maquette, mise en page Tassilo
Correction Corinne Grandjean
Impression Print Riviera, Vevey
Tirage 2600 exemplaires



SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2018

*Parlons du cycle 2:
ECR et orientation
en 8P*

MERCREDI 10 OCTOBRE 2018

*Journée pédago-
gique ESV*

MERCREDI 7 NOVEMBRE 2018

*Séminaire entrée
dans la profession
enseignante*

MERCREDI 14 NOVEMBRE 2018

*Séminaire entrée
dans la profession
enseignante (bis)*

LA SPV

La Société pédagogique vaudoise en 2018, c'est huit associations professionnelles :

AVEP1 association vaudoise des enseignant-e-s du cycle primaire 1

AVEP2 association vaudoise des enseignant-e-s du deuxième cycle primaire

AVES association vaudoise des enseignant-e-s du secondaire I

ESV enseignant-e-s spécialisé-e-s Vaud

AVEPS association vaudoise d'éducation physique scolaire

AVEAC association vaudoise des enseignant-e-s en activités créatrices

AVESAC association vaudoise des enseignant-e-s en structure d'accueil

Rythmique-Vaud

Plus d'informations sur :

spv-ud.ch/apropos/organes/associations

OUI À UN CONGÉ PATERNITÉ DE 20 JOURS



En Suisse, la maternité et la famille ont longtemps été considérées comme faisant uniquement partie de la sphère privée. C'est seulement en 1945 que l'assurance-maternité et les allocations familiales ont été inscrites dans la Constitution fédérale. Toutefois, après plusieurs échecs devant le peuple, l'assurance-maternité ne devient réalité, pour l'ensemble des habitants du pays, qu'en 2004. Elle garantit au minimum pendant 14 semaines 80% du dernier revenu.

Contrairement à l'ensemble des pays industrialisés, la Suisse ne prévoit actuellement aucun droit légal à un congé paternité. Après une quinzaine d'échecs devant le Parlement fédéral, une initiative fédérale en faveur d'un congé paternité de 20 jours est lancée en 2016 par Travail.Suisse et Pro Familia notamment. Le dispositif prévu prévoit ainsi un congé de 20 jours, ces derniers pouvant être pris séparément, de manière flexible durant l'année qui suit la naissance. Le financement devrait se faire par le biais de l'assurance perte de gain.

Si dans de nombreux pays, notamment scandinaves, le rôle du père est reconnu à sa juste valeur au moment d'une naissance, la Suisse semble considérer toujours que c'est à la mère seule de s'occuper du nouveau-né. Alors que l'initiative a abouti en juillet 2017 avec 107 106 signatures

validées, et alors que des élus de tous les bords politiques, notamment en Suisse romande, reconnaissent l'urgence d'introduire un tel congé, le Conseil fédéral vient de déposer son message qui appelle le Parlement à refuser cette initiative sans contre-projet. Il est aujourd'hui difficile de savoir ce qui ressortira des débats aux Chambres fédérales, notamment la préparation d'un éventuel contre-projet qui serait soumis simultanément en votation, ceci probablement dans le courant de l'année 2019.

Sur proposition du Comité cantonal, les membres de l'Assemblée des délégués de la SPV ont décidé de manière unanime, le 29 mai 2018, de soutenir l'initiative fédérale en faveur d'un congé paternité de 20 jours en demandant que la SPV s'engage dans la campagne de votation et appelle les membres à accepter ce projet. C'est seulement 6 jours plus tard que le Conseil d'État vaudois a annoncé le passage du congé paternité pour les employés de son administration à 20 jours d'ici à 2022 (5 jours actuellement). Le canton de Vaud rejoindra ainsi plusieurs villes, notamment Genève, Lausanne et Berne, qui proposent déjà au moins 4 semaines de congé aux nouveaux pères de leurs administrations.

YF